



**SMU NB et SCFP 4848**  
**Réunion syndicale-patronale**

**Le mardi 17 mars 2015**  
**De 10 h à 15 h**

**Présents**

<b>SCFP</b>	Judy Astle	Denny Cogswell
	Bernard Soucy	Bill Cameron
	Trent Piercy	Bryan Harris
	Greg McConaghy	
<b>SMU NB</b>	Michelle Breen	Jacques Charest
	Beth Simkins-Burrows	Craig Pierre
	Michel Gravel	Robin O'Hara
	J-P Savoie	Julie Bourque
	Paul Boudreau	

**Absents**

<b>SCFP</b>	Ralph McBride	Mike Harris
	Chris Kennedy	
<b>SMU NB</b>	Caroline Lumsden	
<b>Invité</b>		
<b>Secrétaire de séance</b>	Julie Bourque	

**1. Ouverture**

Beth Simkins-Burrows déclare la séance ouverte à 10 h 01.

**2. Approbation du procès-verbal de la réunion de janvier**

**3. Approbation de l'ordre du jour**

**a. Suivis de la réunion de janvier**

**i. Mise à jour concernant les stationnements en bord de route – SMU NB**

SMU NB a révisé les données de mars à août et a constaté que le temps dépensé au stationnement en bord de route d'Arthurette a diminué. Le poste d'Arthurette fut fermé en 2012. Le stationnement d'Arthurette n'est pas en fait le stationnement en bord de route le plus utilisé. SMU NB affirme que le



nouveau PER est entré en vigueur et qu'ils ne changeront rien. Le SCFP trouve que ce stationnement est encore utilisé fréquemment.

Le SCFP se demande combien de temps les équipes doivent y dépenser avant d'avoir un poste permanent. SMU NB doit examiner la possibilité d'établir des lignes directrices concernant la création de postes et de stationnements en bord de route.

Le SCFP affirme que SMU NB s'est engagé à éliminer les stationnements en bord de route. Il se demande aussi pourquoi Quispamsis est un stationnement en bord de route. Le SCFP affirme que le poste de Kingston est laissé vacant afin de pouvoir affecter un camion à l'Irving de Quispamsis. SMU NB affirme qu'on ne pouvait autrement pas se rendre aux appels d'une certaine région. Si une unité est affectée à cette région, elle peut intervenir en réponse à davantage d'appels. SMU NB affirme que l'entreprise examinera la possibilité d'établir un poste plus près d'Irving quand le bail sera terminé.

Le SCFP se demande combien de stationnements en bord de route sont plus utilisés que celui d'Arthurette. SMU NB affirme qu'il y a environ 10 postes où les travailleurs paramédicaux dépensent plus de temps en bord de route que celui d'Arthurette depuis novembre 2014. SMU NB affirme aussi que le bureau régional de Moncton qui sera bientôt en fonctionnement résoudrait certains problèmes de stationnements en bord de route. Le SCFP affirme que nous sommes peut-être en train de louer des espaces dans les mauvaises régions. SMU NB affirme que les stationnements en bord de route feront toujours partie du travail, mais nous continuerons à en gérer l'usage.

SMU NB se demande pourquoi le poste d'Arthurette est si important. Le SCFP affirme qu'il y aurait des endroits physiques disponibles. Certains des autres postes ont signé un bail; c'est pourquoi on n'en discute pas.

**Suivi : Stationnements en bord de route de Pennfield en raison de confusion avec le village de Black's Harbour. Paul Boudreau doit en faire un suivi.**

## **ii. SMU NB n'a pas encore rédigé d'entente**

L'entente n'est pas encore terminée. Ces postes devront être bilingues à l'avenir. Saint John ne va pas réafficher, mais nous allons garder les postes suppléants à Moncton, Miramichi et Fredericton.



**Suivi : Beth doit en terminer l'ébauche et l'envoyer à Judy.**

**iii. Bloc de 4 semaines pour les échanges de quarts – SMU NB**

**Suivi : SMU NB aimerait remettre cette discussion à plus tard comme une analyse plus poussée est nécessaire.**

**iv. PER – SMU NB**

SMU NB affirme avoir reçu des rétroactions positives depuis la mise en place du nouveau PER. Le SCFP fait remarquer qu'il y a encore beaucoup de mouvements. Il a remarqué que le camion de Lepreau voyage souvent à Saint John. SMU NB affirme que cela pourrait être en raison de transferts en attente. Le SCFP remarque que les membres ne sont pas renvoyés à leur propre station pour les pauses repas. Il remarqua que l'équipe de Quispamsis est renvoyée à sa propre station, mais pas celle de Lepreau (par exemple).

Le SCFP remarque toujours des divergences dans l'unité la plus proche de l'appel. SMU NB affirme que si le répartiteur respecte le PER, il ne devrait pas y avoir de problème. Ce ne sont pas toujours les mêmes répartiteurs qui travaillent. Différents scénarios peuvent être interprétés de différentes manières par les répartiteurs.

SMU NB expliqua les couleurs autour des temps de 9 et de 22 minutes. Certaines régions se trouvaient dans le milieu, mais sont maintenant fermées. Les répartiteurs ne peuvent pas réaffecter une unité, car l'équipe dit que l'autre est fermée. Cependant, si une équipe affirme qu'elle se trouve le plus près, elle y sera affectée. SMU NB affirme que la RAO pourra faire des recommandations sur les limites de vitesse, les zones scolaires et les rues à sens unique.

**v. TeleStaff (délai de rappel) – SMU NB**

SMU NB affirme avoir parlé à Mike; elle accepte d'étendre le délai à 6 minutes dans TeleStaff. Elle ne veut pas s'engager à un si gros changement avant de savoir quel sera l'impact quant à pourvoir les quarts. Le SCFP affirme que cela ne leur donne toujours pas 5 minutes après la fin du message de TeleStaff. SMU NB affirme être incapable de commencer le délai de 5 minutes après la fin du message – le système ne le permet pas. Les changements entreront en vigueur quand Telephony fonctionnera de nouveau.

**Suivi : SMU NB aimerait placer ce point dans l'ordre du jour de la prochaine réunion.**

**vi. Formation sur le harcèlement en milieu de travail – SCFP et SMU NB**

SMU NB affirme qu'il y a des zones troubles dans les zones administratives de St. Stephen et Campbellton. Elle est prête à organiser des ateliers de



sensibilisation. SMU NB affirme que les ateliers seront obligatoires pour ces régions. Le SCFP se demande quel sera l'échéancier. SMU NB affirme que Paul l'en informera bientôt et que Jacques aimerait compléter les ateliers avant les formations internes printanières. Le SCFP aimerait aussi inclure Kingston. SMU NB affirme avoir trouvé une formation en ligne qui serait disponible à tous les travailleurs paramédicaux. Aucun échéancier de disponible jusqu'à présent.

**vii. Présentation sur le nouveau PAE élargi – SMU NB**

SMU NB présenta au groupe le nouveau PAE élargi. Le programme élargi est axé sur l'éducation et la sensibilisation aux problèmes de santé mentale. La première vague de séances de formation sera destinée aux responsables et aura lieu en avril. Nous offrirons ensuite des séances pour les employés et leur famille. SMU NB explore toutes les options de livraison de formation, y compris en personne et en ligne.

**viii. Problème à Grand Manan – SMU NB**

SMU NB affirme que le problème d'assurance a été résolu. Les travailleurs paramédicaux seront couverts peu importe qu'ils conduisent ou volent en dehors du Canada. Une couverture de Travail Sécuritaire NB est aussi en place.

**b. Sujets abordés par le SCFP**

**i. Cours de confrontation critique**

Le SCFP affirme que le problème à Kingston est urgent.

**Suivi : SMU NB et le SCFP s'entendent pour poursuivre la conversation hors du cadre de la réunion.**

**ii. Restructuration des postes**

Le SCFP indique que la restructuration cause des difficultés aux travailleurs paramédicaux à temps partiel. Ils affirment qu'ils doivent voyager plus loin juste pour avoir leurs 150 heures. Le SCFP se demande si les travailleurs occasionnels pourraient décider à quelle station ils sont affectés en fonction de leur ancienneté. Le SCFP aimerait que l'ancienneté joue un rôle dans la station à laquelle les travailleurs sont affectés.

**Suivi : Le SCFP et SMU NB doivent continuer leurs discussions sur ce point.**

**iii. Retards de déchargement**

Le SCFP affirme remarquer de plus en plus de retards. Cela a toujours été un problème à Moncton, mais on en remarque l'augmentation à Saint John, Fredericton et Miramichi. SMU NB surveille les retards de déchargement. SMU NB a eu une rencontre avec la RRS et le directeur médical provincial.



Ils essaient de trouver une solution et de porter le problème à l'attention de la haute direction des deux RRS.

Le SCFP s'inquiète de la possibilité de chuter sous le niveau auquel il faudrait reporter les transferts non urgents par manque de ressources. SMU NB affirme que cela ne se produira pas. Le SCFP se demande s'il serait possible d'affecter davantage de personnel. SMU NB indique qu'il faut faire attention, car il ne faudrait pas que les hôpitaux s'en servent toujours comme solution à l'avenir.

iv. **Stationnements en bord de route**

Le SCFP n'est pas satisfait, mais tout a été discuté lors de la portion de SMU NB.

c. **Sujets abordés par SMU NB**

i. **Avis de postes à pourvoir**

SMU NB affirme avoir commencé les évaluations de compétences langagières pour le plan linguistique. Les choses n'avancent pas très bien. Le poste ne sera pas accordé au travailleur paramédical qui a postulé trois fois pour le même poste. Le poste sera seulement accordé au travailleur paramédical qui répond aux exigences. Le SCFP s'oppose à cela. SMU NB affirme que les travailleurs paramédicaux qui n'ont pas été évalués sont maintenant à 0. Cela sera changé dans TeleStaff. Le SCFP s'inquiète du fait que certains travailleurs paramédicaux comptent sur cela, car la troisième session d'avis de postes à pourvoir approche. Le 23 avril, l'exigence minimum sera de 2+ et si personne ne répond aux exigences, le poste sera attribué temporairement à la personne qui répond le plus aux exigences. Le SCFP s'oppose à cela. SMU NB indique que la loi sur les langues surpasse la convention collective. Le SCFP ne veut pas qu'un employé reçoive un poste temporairement s'il ne répond pas aux exigences minimum.

**Suivi : Il y aura une discussion avec la haute direction.**

ii. **Présentation sur le nouveau PAE élargi**

Point discuté ci-dessus.

iii. **Quantité de réunions syndicales-patronales pendant l'année**



SMU NB propose de réduire la fréquence des réunions et le nombre de membres. Possibilité de réunions trimestrielles avec le plus grand groupe.  
**Suivi : Le SCFP aimerait en discuter avec ses autres membres.**

#### 4. Nouveaux points

#### 5. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 6 mai 2015 à 10 h à Fredericton.

Respectueusement soumis et approuvé par:

---

Judy Astle, SCFP 1252, section locale 4848

---

Beth Simkins-Burrows, SMU NB